



Amicale des anciens élèves et amis
de l'Institution libre de Combrée

COMPTE RENDU DE **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015**

L'Assemblée générale 2015 s'est tenue le 24 octobre 2015 à Combrée, à l'issue d'une messe célébrée par l'abbé Augeul dans l'église de la commune.

Elle a débuté à 10h15 en présence de 25 personnes dont les trois membres du bureau.

1- Rapport moral du président

Le président de l'Amicale, Jean-Michel Guittet, a fait un récapitulatif des actions menées depuis la dernière AG :

1. Refonte du site internet de l'Amicale.
2. Réunion restreinte du CA le 23 décembre 2014 à Nantes, la majorité des membres n'ayant pu se déplacer.
3. Réunion le 11 février 2015 à la sous-préfecture de Segré, en présence du sous-préfet, du maire de Combrée, de l'ASMV et de M. Latron, architecte des bâtiments de France.
4. Réunions à Paris du 9 au 11 mars d'une part avec des représentants des ministères de la Défense puis de la Ville, d'autre part avec l'organisme propriétaire majoritaire du collège (ZIDE) puis la directrice de l'EPIDE.
5. Journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre 2015 à Combrée, avec la participation active de Guy Bernier : stand mis en place par l'Amicale et concert donné par Marie Cherrier au Lavoisier.



Puis le président s'est exprimé sur les orientations à donner à l'Amicale :

- L'essentiel est d'abord de maintenir son existence car il faut considérer qu'il existe une possibilité de renaissance du collège dans ses activités anciennes et qu'il faut donc se placer dans cette perspective.
- Concernant une éventuelle reprise du collège, l'Amicale doit être force de proposition. Elle doit notamment aider à la recherche d'un investisseur et pour cela, il est nécessaire qu'elle procède à la rédaction d'une « fiche d'identité » du collège. Cette fiche, purement descriptive et factuelle, est destinée à être présentée aux parties prenantes et à de potentiels investisseurs. Elle avait été évoquée lors de la réunion à la sous-préfecture de Segré et vivement conseillée par le chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine du Maine-et-Loire.
- Dans l'idéal, et en s'appuyant sur les évolutions visibles de la société, la recreation d'un internat paraît la mieux adaptée pour une réoccupation des bâtiments. Dans cette optique, le président a annoncé son intention de prendre contact avec direction de l'enseignement catholique du Maine-et-Loire pour recueillir son avis.
- Le projet des Classes de citoyenneté suivi par Patrick Tesson doit être poursuivi.

Par ailleurs, le président, au vu de son entretien avec ZIDE en mars, a estimé qu'il est possible que cet organisme puisse accueillir favorablement une offre d'achat totale ou partielle du collège car l'entretien de l'emprise représente un coût prohibitif si on le rapporte à son niveau d'occupation.

2- Rapport du trésorier, Didier Viel

Le trésorier, Didier Viel, a fait un état précis de la situation financière.

La situation générale ne suscite pas d'inquiétude particulière. Il faut noter une baisse des dons et une dépense ponctuelle de 1800 euros due à la réalisation d'objets de communications.

Si les adhésions ont été moins nombreuses, il apparaît cependant que la valeur moyenne de chaque apport financier est plus importante qu'en 2014.

Concernant la baisse du nombre d'adhérents (environ 90 en 2015 contre 170 en 2014), le président est intervenu pour préciser que cette baisse était attendue puisque qu'un certain nombre d'adhérents avaient clairement indiqué en 2014 que l'existence d'une amicale ne leur semblait plus pertinente.

3- Intervention de Patrick Tesson sur les Classes de Citoyenneté

Patrick Tesson, pilote du groupe de travail des Classes de Citoyenneté, a indiqué que le devenir de ce dossier dépendrait certainement des évolutions politiques nationales. Il a annoncé avoir actuellement des contacts intéressants avec l'équipe de campagne d'Alain Jupé qui s'interroge sérieusement sur l'opportunité d'inscrire les Classes de Citoyenneté dans son programme.

Les Classes de Citoyenneté impliqueraient 100 000 jeunes par an en France, répartis dans vingt-trois centres régionaux pour recevoir pendant dix jours en internat une formation civique et citoyenne. Le collège de Combrée pourrait devenir à terme l'un de ces centres.



Le président a précisé que les frais de fonctionnement engagés par le groupe de travail des Classes de citoyenneté continueront d'être financés par l'Amicale. Il s'agit principalement des frais de déplacement, d'impression de documents et de l'hébergement du site Internet dédié aux Classes de Citoyenneté. Le coût annuel de ce financement est d'environ 300 euros.

4- Intervention de Geneviève Charbonneau-Bloomfield, présidente de l'ASMV-Collège de Combrée

Geneviève Charbonneau a rappelé les objectifs de son association, inscrits dans ses statuts : aider à trouver un projet global de reconversion raisonné, en fédérant tous les acteurs concernés, anticiper sur des aménagements ou destructions qui handicaperaient sa réalisation, telle la vente de l'ancienne maison du directeur, effectuée par ZIDE, ou la proposition d'achat par la municipalité de la partie gymnase, le morcellement du site rendant toute opération de reprise encore plus difficile.

Elle a rappelé les contacts pris auprès des politiques et des réunions qui ont suivi : avec le préfet de Maine-et-Loire pour qui le futur du collège est un parfait projet de territoire devant intéresser les collectivités locales (décembre) ; avec le sous-préfet de Segré (février) ; avec la Communauté de communes de Pouancé-Combrée (juin). Des esquisses de projets ont été présentées par des professionnels lors de son AG (28 mars). À la demande de M. Latron, architecte des monuments historiques, l'association est en train de préparer une plaquette de présentation du collège à l'intention d'investisseurs potentiels.



En parallèle, l'association cherche par des animations à alerter l'opinion publique sur la situation préoccupante du collège : un concert de musique népalaise (juillet) ; une conférence sur la topographie et la toponymie en pays d'Ombrée (début septembre) et, en lien avec 9 associations dont l'Amicale, de nombreuses animations patrimoniales, dont une scène du spectacle itinérant dans la cour des moyens du collège pour les journées du patrimoine (20 septembre). Environ 900 personnes sont venues à Combrée ce jour-là.

5- Discussions

- Concernant un éventuel projet de récréation d'un établissement scolaire, M. Gendry, ancien directeur du collège, a souligné que les contraintes liées à ce genre d'entreprise sont nombreuses.

- Dominique Faure a demandé de tenir une réunion intermédiaire du Conseil d'administration avant la prochaine AG et de fixer un objectif à atteindre.

Le président a rappelé qu'en début de séance il avait justement insisté sur la nécessité de rédiger une fiche d'identité pour le collège et que cet objectif est le premier à atteindre si l'on souhaite être force de proposition pour une renaissance de l'emprise. Cette plaquette doit être purement factuelle. Elle doit présenter en particulier un bref historique de l'emprise et ses capacités théoriques d'accueil.

- Geneviève Charbonneau a rappelé l'importance de réunir dès que possible l'ensemble des acteurs concernés par le devenir du collège afin de trouver une solution pérenne.

Le président, répondant à la fois aux préoccupations de Dominique Faure et de Geneviève Charbonneau, a proposé que la fiche d'identité soit cosignée par l'Amicale des anciens élèves et amis de l'Institution libre de Combrée, par l'ASMV et par la municipalité. Puis il a proposé qu'une réunion soit organisée en février 2016 avec les trois acteurs précités pour définir les conditions d'une future réunion, au printemps 2016, avec l'ensemble des acteurs locaux, étatiques et privés concernés par l'avenir du collège. Cette réunion devant avoir pour préalable la rédaction de la fiche d'identité.

- Monsieur Jean-Louis Roux, maire de Combrée, a répondu favorablement à la proposition de cosigner la fiche d'identité. D'autre part, il a suggéré que l'avenir de l'EPIDE à Combrée est incertain puis il a répondu à l'intervention de Geneviève Charbonneau sur le risque de morcellement du collège. Il a confirmé que la municipalité avait en effet adressé une demande d'acquisition du gymnase à 2IDE en vue de le rénover et de le mutualiser avec l'EPIDE. À ce jour, 2IDE n'a pas validé ce projet.

- Une question a porté sur les objets religieux entreposés dans la chapelle. Il s'agissait de connaître la liste de ces objets et d'étudier la possibilité de les entreposer dans un local adapté.

Le président a dit qu'une demande avait déjà été effectuée en ce sens auprès de l'EPIDE, demande rejetée par manque de locaux disponibles. Il a ajouté qu'il renouvellerait cette demande au nouveau directeur de l'EPIDE de Combrée.

Monsieur Jean-Louis Roux est intervenu pour dire qu'il étudierait le prêt d'un local de sa municipalité pour le stockage de ces objets.

- Il a par ailleurs été demandé que les statuts de l'Amicale soient consultables par les adhérents et qu'un inventaire des objets soit réalisé.

6- Décisions

Il a été décidé :

- de rédiger, avant la prochaine réunion du CA, en coordination avec l'ASMV, la fiche d'identité du collège puis de la soumettre à l'approbation de la municipalité de Combrée,
- de tenir en février une réunion du CA de l'Amicale, avec le CA de l'ASMV et la municipalité de Combrée, notamment pour fixer, en s'appuyant sur la fiche d'identité rédigée, les conditions d'une réunion future qu'il serait judicieux d'organiser au printemps avec l'ensemble des acteurs concernés par le collège,
- d'étudier le transfert des objets entreposés dans la chapelle vers un lieu de stockage plus adapté et de tenir la liste à disposition de ceux qui souhaiteraient la consulter,
- de mettre en ligne sur le site Internet de l'Amicale, les statuts et les PV des CA.

Il a enfin été donné quitus au président et au trésorier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30.

Le procès-verbal a été dressé puis signé par le président et le secrétaire.

Le président

Jean-Michel Guittet

Le secrétaire

Jean-Louis Boulangé